



RAPPORT D'ACTIVITÉS
2004-2005

LE RAPPORT D'ACTIVITÉS.....	3
LE CRE – CAPITALE NATIONALE	3
ADMINISTRATION	4
LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	4
LES MEMBRES DU BUREAU DE DIRECTION.....	5
LA DIRECTION	5
LE SOUTIEN	5
LES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
PROJETS RÉALISÉS OU EN COURS DE RÉALISATION	6
CENTRE DE L'ENVIRONNEMENT	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.
PROJET « ENTRE LA TERRE ET L'EAU : UN MONDE À PROTÉGER », PHASE III	10
EN UN TOUR DE CLÉ!.....	11
LE VÉLO, ÇA ME TRAVAILLE.....	13
PROJET DE SENSIBILISATION DE LA POPULATION À LA GESTION PAR BASSIN VERSANT DANS LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE	13
DÉFIQUÉBEC.....	14
PLAN D'AMÉNAGEMENT FAUNIQUE DU MONT WRIGHT.....	15
AMÉLIORATION DE L'ÉTAT DU LAC JACQUES	15
VERT L'ART.....	15
PROJETS EN DÉVELOPPEMENT	16
OPÉRATION NICOIR	16
DOSSIERS ET MÉMOIRES.....	17
TRANSPORTS	17
FORÊTS.....	18
EAU	19
MATIÈRES RÉSIDUELLES.....	19
DÉVELOPPEMENT DURABLE	19
INTERVENTION.....	19
SABLIÈRE À BOISCHÂTEL	19
CARRIÈRE À CAP-BRÛLÉ	19
DÉFUSIONS – VILLE DE QUÉBEC	20
PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT (PDAD).....	20
PROJET RABASKA	20
SOUTIEN AUX ORGANISMES	21
ACCÈS TRANSPORTS VIABLES.....	21
AMIS DE LA TERRE DE QUÉBEC	21
ASSOCIATION FORESTIÈRE QUÉBEC MÉTROPOLITAIN (AFQM).....	22
CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES	22

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMUNAUTAIRE	22
MOUNTAIN EQUIPMENT CO-OP.....	22
VIRAGE VERT	22
COLLABORATEURS.....	22
MANDATAIRES	23
ENTREPRISES DE SERVICES	23
DIFFUSION DE L'INFORMATION ET ORGANISATION D'ACTIVITÉS.....	23
ACTIVITÉS	23
COMMUNIQUÉS	24
KIOSQUE.....	25
ENTREVUES	25
BULLETIN D'INFORMATION DU CRE	28
BULLETIN EXPRESS DE LA CAPITALE.....	28
RÉORGANISATION DU SITE INTERNET	28
FINANCEMENT.....	28
FINANCEMENT STATUTAIRE	28
EMPLOI-NATURE-JEUNESSE	28
ÉCO-JEUNESSE – STAGE EN BELGIQUE	28
EMPLOI-JEUNE-STAGIAIRE-IMMIGRANT.....	29
CARRIÈRE-ÉTÉ 2004	29
CAISSE POPULAIRE SAINT-DOMINIQUE.....	29
GESTION INTERNE	29
MEMBERSHIP.....	29
COMITÉ « EAU ».....	30
CONTACTS AVEC LES RÉGIONS	30
REPRÉSENTATION.....	30
CONSEIL D'ADMINISTRATION	30
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE	30
COMITÉS.....	31
PRÉSENCE ET PARTICIPATION À DIVERS ÉVÈNEMENTS.....	31
CONCLUSION.....	35

LE RAPPORT D'ACTIVITÉS

L'année 2004-2005 a été chargée pour le Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale nationale (CRE – Capitale nationale). Dossiers et projets ont su combler nos emplois du temps. La campagne de sensibilisation sur la marche des moteurs au ralenti, le projet de protection de milieux humides et le développement Centre de l'environnement ont été encore cette année nos principaux projets. En plus d'avoir participé à de nombreuses consultations publiques concernant maints dossiers, nous avons suivi de près plusieurs dossiers chauds concernant l'aménagement du territoire, les transports, la gestion des forêts et les matières résiduelles. De plus, le plan de développement durable annoncé par le gouvernement du Québec a suscité une attention toute particulière de notre part. Malgré cette grande charge de travail, nous avons tout de même été en mesure de développer de nouveaux projets qui sauront répondre à notre mission et à nos objectifs.

Le CRE – Capitale nationale répond aussi quotidiennement aux nombreuses demandes qui lui sont formulées par des citoyens, des groupes communautaires, des municipalités et des institutions. Ces demandes de différentes natures (information, aide, appui, intervention, représentation) nécessitent des réponses variées et adaptées aux besoins. C'est ainsi que le CRE – Capitale nationale rédige divers rapports, appuie des projets, collabore à plusieurs activités et fait la promotion des valeurs associées à l'environnement auprès de différentes instances. Nous espérons avoir comblé adéquatement les attentes du milieu et ainsi collaboré au progrès de la qualité de l'environnement ainsi qu'aux valeurs et aux changements de comportement qui lui sont associés.

Bonne lecture !

L'équipe de direction

LE CRE – CAPITALE NATIONALE

Le CRE – Capitale nationale est un organisme à but non lucratif créé en 1989 suite à une série de rencontres entre groupes environnementaux, groupes socioéconomiques et intervenants publics. Il regroupe des associations, des institutions et des individus ayant à cœur la défense des droits collectifs pour un environnement de qualité, particulièrement dans la région de la Capitale-Nationale.

Sa mission première consiste à promouvoir l'insertion des valeurs environnementales dans le développement régional en préconisant l'application du développement durable et la gestion intégrée des ressources. La stratégie du CRE – Capitale nationale privilégie la concertation régionale, les actions de sensibilisation, les projets concrets avec les intervenants du milieu et la conception d'instruments de diffusion.

Le CRE – Capitale nationale a pour objectif :

- de regrouper les organismes, institutions, entreprises et individus œuvrant à la préservation de l'environnement et au développement durable de la région de Québec;
- d'analyser et de rendre prioritaires les éléments de la problématique environnementale

- régionale;
- de promouvoir les stratégies et les moyens d'action pour résoudre à la source les problèmes environnementaux;
- de représenter les membres aux diverses instances de concertation régionale.

Tel que défini dans l'actuel protocole d'entente avec le ministère de l'Environnement, le CRE – Capitale nationale a pour mandat :

- de regrouper et de représenter des organismes ou groupes environnementaux ainsi que des organismes publics ou privés, des entreprises, des associations et des individus intéressés par la protection de l'environnement et par la promotion du développement durable d'une région, auprès de toutes les instances concernées et de la population en général, et ce, à des fins purement sociales et communautaires, sans intention pécuniaire pour ses membres;
- de favoriser la concertation et les échanges entre les organisations de la région et d'assurer l'établissement de priorités et de suivis en matière d'environnement dans une perspective de développement durable ;
- de favoriser et de promouvoir des stratégies d'action concertées, en vue d'apporter des solutions aux problèmes environnementaux et de participer au développement durable de la région (par de la sensibilisation, de la formation, de l'éducation et d'autres types d'actions) ;
- d'agir à titre d'organisme ressource au service des intervenants régionaux œuvrant dans le domaine de l'environnement et du développement durable ;
- de réaliser des projets découlant de son plan d'action ;
- de favoriser, par la concertation et par le partage d'expertise, la mise sur pied de projets par le milieu (organismes, groupes ou individus) ;
- de collaborer, d'un commun accord, aux projets dont le milieu est déjà responsable (organismes, groupes ou individus) ;
- de participer à tout mandat confié par le ministre et ayant fait l'objet d'une entente mutuelle précisant les conditions de réalisation du mandat, dont les consultations.
-

ADMINISTRATION

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- BRUNO-PIERRE HARVEY, BPHenvironnement
- JULIE MOLARD, Association forestière Québec Métropolitain (AFQM)
- CAROLINE BRODEUR, Vivre en Ville
- STÉPHANE PLAMONDON, Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles (APEL)
- CHRISTIAN SAVARD, Accès Transports viables
- JACQUES BEAUDET, Concertation recyclage Québec
- MARIE-CLAUDE LECLERC, Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles
- GINO LÉVESQUE, Comité de valorisation de la rivière Beauport (CVRB)
- MARIO DENIS, Société d'aménagement et de conservation des lacs Long et Montauban (SACLLM)
- LOÏC LÉVESQUE, Virage Vert matières résiduelles Québec

- PIERRE TARDIF, MRC Côte-de-Beaupré
- BARBARA GENEST, Québec'ERE
- JACQUES BERNIER, Recyclage Vanier
- JEAN-ÉRIC TURCOTTE, membre individuel
- MÉLANIE DESLONGCHAMPS, membre individuel
- BERT KLEIN, membre individuel

LES MEMBRES DU BUREAU DE DIRECTION

- BRUNO-PIERRE HARVEY, BPHenvironnement, président
- CAROLINE BRODEUR, Vivre en Ville, trésorière
- JULIE MOLARD, Association forestière Québec Métropolitain (AFQM), secrétaire
- MARIE-CLAUDE LECLERC, Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles, vice-présidente
- GINO LÉVESQUE, Comité de valorisation de la rivière Beauport (CVRB), vice-président
- CHRISTIAN SAVARD, Accès Transports viables, vice-président

LA DIRECTION

- ALEXANDRE TURGEON, directeur général.
- MÉLISSA AUCLAIR, chargée de développement et des dossiers environnementaux.
- CAROLINE DUBÉ, chargée de projet - milieux naturels.
- LILY-PIERRE LACERTE, bulletin, membership et dossiers environnementaux.

LE SOUTIEN

- NATACHA AUCLAIR, réviseure.
- PIERRE-ANDRÉ COMTOIS et SYLVAIN TREMBLAY, comptabilité et gestion administrative, Centre de services en développement durable (CSDD).
- NATASHA GENEST et MÉLINA PATRY, graphistes, Corsaire design.
- SONIA GARNEAU, courriers et comptabilité.
- STÉPHANE ARSENAULT, informatique, programmation et site Internet, Viabilys informatique.

LES REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Entre l'assemblée générale annuelle (AGA) du 10 juin 2004 et l'AGA du 17 mai 2005 :

- 22 juin 2004
- 27 septembre 2004
- 8 décembre 2004
- 22 février 2005
- 9 mai 2005

Entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mars 2005 (année financière) :

- 26 avril 2004
- 22 juin 2004
- 27 septembre 2004

- 8 décembre 2004
- 22 février 2005

PROJETS RÉALISÉS OU EN COURS DE RÉALISATION

CENTRE DE L'ENVIRONNEMENT

Le CRE – Capitale nationale, conjointement avec Vivre en Ville, poursuit le travail afin de concrétiser le projet de Centre de l'environnement tel que prévu dans le plan d'actions quinquennal 1998-2003. Le Centre de l'environnement est un organisme à but non lucratif qui a été mis sur pied afin de :

- ❖ soutenir les groupes environnementaux et les individus dans leur lutte pour la défense du droit à un environnement de qualité pour tous;
- ❖ assister les organismes environnementaux, les organismes culturels et les entreprises d'économie sociale dans le but d'offrir un large éventail de services à la population;
- ❖ contribuer à l'atteinte du développement durable par la démonstration, l'expérimentation et l'exhibition d'écotechnologies;
- ❖ démontrer une gestion efficace et innovante des ressources humaines, matérielles et naturelles;
- ❖ favoriser la tenue d'activités pédagogiques, de conférences, de soirées d'information et d'expositions sur différents thèmes reliés au respect de l'environnement et au développement durable.

Le Centre Frédéric Back – culture et environnement

Pour atteindre les trois éléments de sa mission, le Centre de l'environnement travaille à la réalisation d'un projet : le « Centre Frédéric Back – culture et environnement » (nouveau nom accepté par l'artiste renommé). Ce projet consiste en l'acquisition et la rénovation de deux anciens bâtiments scolaires sur l'avenue de Salaberry. Un agrandissement sur cinq niveaux d'une superficie totale d'environ 6000 pieds carrés est aussi prévu. Cet agrandissement servant de lien entre les deux bâtiments attenant. Ces espaces répondront entre autre aux besoins d'espaces en salle de réunion. L'agrandissement sera constitué d'un mur courbe (mur nord) qui fait l'objet d'une première mondiale puisqu'il sera constitué de ballots de fibres végétales et recouvert de crépit d'argile.

À terme, ce projet procurera aux organismes environnementaux des locaux, des équipements et des services plus adaptés à leurs besoins, et ce, à un prix plus stable à long terme. Il sera aussi possible d'expérimenter, sur ces édifices, plusieurs technologies dont nous faisons la promotion. De plus, parce que le 870, avenue de Salaberry est un lieu déjà fréquenté par le public et qu'il compte plusieurs salles utilisées à des fins de diffusion et de formation, le Centre pourra aider les organisations environnementales pour la tenue d'activités de sensibilisation en environnement.

Le projet viendra aussi en aide à une série d'organismes culturels qui étaient déjà présents (l'école de musique Arquemuse, Théâtre sortie de secours, Les arts et la ville) ou qui se sont récemment implanté (le théâtre Premier Acte, Rhizome, Festival de la bande dessinée francophone, etc.) à la Maison de la culture et de l'environnement de Salaberry (nom temporaire en attendant la nouvelle désignation de « Centre Frédéric Back – culture et environnement »). Des entreprises

d'économie sociale bénéficieront aussi de la nouvelle infrastructure.

Projets de démonstration, d'expérimentation et d'exposition

Depuis plusieurs mois, l'équipe du Centre de l'environnement travaille à la faisabilité d'une série de projets de démonstration pour le Centre Frédéric Back - culture et environnement. Parmi ceux-ci, certains sont maintenant réalisés, soit:

- l'écran végétal du mur sud;
- la toiture végétale des deux bâtiments existants.

D'autres projets de démonstration sont présentement en cours de réalisation, tels que:

- le mur courbe constitué de ballots de fibres végétales et recouvert d'un crépi à base d'argile;
- l'implantation de mesures d'efficacité énergétique reliées à la mécanique du bâtiment actuel.
- le système de retenue et de recyclage des eaux pluviales;

En partenariat avec d'autres organismes logés dans le Centre Frédéric Back - culture et environnement, le Centre de l'environnement entend aussi investir temps et énergie dans les projets suivants:

- génération et utilisation de divers types d'énergie renouvelable : énergie éolienne, énergie du sol (géothermie peu profonde) et énergie solaire photovoltaïque;
- toiture végétale pour l'agrandissement munie d'une terrasse d'observation fabriquée de plastique recyclé;
- cloisons intérieures de type Starwall;
- stations multimédias destinées à informer les visiteurs et les occupants du Centre Frédéric Back – culture et environnement sur les concepts qui y sont développés;
- hébergement d'un centre de gestion des déplacements : rangement à vélo fermé, douches et vestiaires, vélos en libre-service, automobiles partagées sur le lieu d'emploi, programme d'abonnement annuel au Réseau de transports en commun;
- hébergement d'un site de gestion des matières résiduelles.

Soutien aux organismes

Outre la démonstration, l'expérimentation et l'exposition de ces mesures, le Centre Frédéric Back - culture et environnement vise à :

- créer une synergie entre différents organismes à vocation environnementale, culturelle et d'économie sociale ;
- offrir une visibilité à ces mêmes organismes ;
- développer un pôle d'expertise ;
- réaliser ou soutenir des activités liées à la mission des organismes regroupés.

Sensibilisation, formation, exposition

Pour une deuxième année, différentes formations ont été offertes et des expositions sur des thématiques reliées à l'environnement ont été tenues à la Maison de la culture et de l'environnement de Salaberry. Notons également que l'exposition « Dix ans de concours photos : La nature du Québec » a été élargie.

Achat

L'achat du 850-870, avenue de Salaberry par le Centre de l'environnement qui s'est concrétisé le 17 octobre 2003 est maintenant définitif. En effet, l'achat était conditionnel à ce que le Centre de l'environnement soit reconnu par la Commission municipale du Québec pour les fins d'exemption des taxes foncières. Cette reconnaissance a été obtenue le 30 mars 2005, ce qui confirme le caractère permanent de l'acquisition. Rappelons que cet achat a été réalisé grâce à l'appui du CLD de Québec et la contribution de différents groupes environnementaux.

Financement

Plusieurs éléments ont été réglés au cours de la dernière année. D'abord, le Centre de l'environnement a été reconnu comme bénéficiaire de la subvention de 860 000 \$ du Programme d'aide à l'acquisition et la rénovation d'immeuble du milieu communautaire, après avoir obtenu une dérogation en ce sens du Conseil du trésor (le bénéficiaire initial était Vivre en ville). Le CLD de Québec a aussi converti son prêt de 125 000 \$ en subvention tel que souhaité initialement en plus d'une aide de 50 000 \$ en financement temporaire. La ville de Québec a aussi confirmé son aide, soit un prêt de 700 000 \$ sur 30 ans, sans intérêt et sans remboursement avant la 16^e année. Le Centre financier aux entreprises, pour le compte de la Caisse populaire Saint-Dominique a aussi confirmé le prêt hypothécaire de 820 000 \$. La Caisse a aussi octroyé une subvention de 10 000 \$ au Centre de l'environnement. Enfin, la député de Taschereau a confirmé une première tranche d'aide au projet d'un montant de 7000 \$. À ce jour, le Centre de l'environnement peut compter sur un budget de 3,1 \$ millions. Plusieurs demandes de subvention auprès de partenaires publics et privés sont aussi en cours.

Opération

Le Centre de l'environnement est en opération depuis le 1^{er} juillet 2003. Après deux ans, c'est autour de 400 000 \$ de revenu lié à l'exploitation de la Maison de la Culture et de l'environnement qui ont été obtenu, soit environ 80% des revenus qui sont attendu lorsque tous les travaux auront été complétés et les groupes environnementaux emménagés. Aucune mauvaise créance n'est à noter jusqu'à maintenant. Par ailleurs, la plupart des baux ont été révisés et resignés sur une période à long terme.

Prochaines étapes

Bien que certains travaux aient été réalisés, nous sommes en attente d'une action du Ministère des affaires municipales afin qu'il trouve une façon de nous accorder la subvention promise. Ce débloccage permettra de poursuivre les travaux et, après trois ans de promesses, concrétiser l'entrée dans nos nouveaux locaux.

Après quoi, idéalement cet automne, « le Centre Frédéric Back – culture et environnement » sera officiellement inauguré. À noter aussi que M. Back nous a invité à venir choisir des œuvres dans

son atelier pour les exposer de façon permanente au Centre.

Le Centre, en sommes

Le projet du Centre de l'environnement permettra de concrétiser la durabilité de la trentaine d'organismes qui vont initialement occuper le « Centre Frédéric Back - culture et de l'environnement ». Dans la conjoncture actuelle de compétitivité effective qui nous est imposée pour offrir de meilleurs services, la mise en place et l'accès permanent à des structures favorable à la réduction des charges administratives permettra aux organismes de rester concurrentiels. Nous serons davantage en mesure de répondre plus adéquatement aux besoins du milieu tout en diversifiant notre offre.

Nos partenaires pour ce projet :

Ministère des Affaires municipales et des régions
Ville de Québec
CLD de Québec
Fonds municipaux vert
Fonds en efficacité énergétique (de Gaz Métropolitain)
Conseil régional de concertation et de développement de la région de Québec (CRCDQ)
Environnement Canada
Caisse populaire Saint-Dominique
Députée de Taschereau, Madame Agnès Maltais
Gaz Métropolitain
Office de l'efficacité énergétique

Les organismes occupants du Centre Frédéric Back - culture et de l'environnement

Les **organismes environnementaux** sont :

- ❖ Accès transports viables (ATV);
- ❖ Association forestière Québec métropolitain (AQFQM);
- ❖ Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale nationale (CRE-Capitale nationale);
- ❖ Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles;
- ❖ Fondation en environnement et développement durable – région de la Capitale nationale;
- ❖ Fonds des collectivités viables;
- ❖ Les AmiEs de la terre de Québec (ATQ);
- ❖ Les Amis de la vallée du Saint-Laurent (AVSL);
- ❖ Stratégies Saint-Laurent;
- ❖ Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN);
- ❖ Vivre en Ville – regroupement québécois pour le développement urbain, rural et villageois viable.

Les **organismes culturels** sont :

- ❖ L'école de musique Arquemuse;
- ❖ Le Festival de la Bande Dessinée francophone;
- ❖ Les Arts et la Ville;
- ❖ Les Ateliers Entr'Actes;
- ❖ Les productions Rhizome – production de spectacles littéraires;
- ❖ Premier Acte;
- ❖ Théâtre Sortie de secours.

Les **entreprises d'économie sociale** sont :

- ❖ Association des aménagistes régionaux du Québec (AARQ);
- ❖ Virage Vert – matières résiduelles Québec;
- ❖ Centre de gestion des déplacements;
- ❖ Viabilys informatique;
- ❖ Corsaire Design;
- ❖ Centre de services en développement durable (CSDD);
- ❖ Institut de recherche et de formation sur les collectivités viables;
- ❖ L'atelier d'aménagement, d'urbanisme et d'environnement;
- ❖ Québec'ERE

PROJET « ENTRE LA TERRE ET L'EAU : UN MONDE À PROTÉGER », PHASE III

«Entre la terre et l'eau : un monde à protéger » est un projet de conservation, de protection et de mise en valeur des milieux humides de la région. Les objectifs de ce projet sont :

- d'évaluer la richesse des milieux humides forestiers afin d'augmenter nos connaissances à leur sujet ;
- d'accentuer la conservation des milieux humides en favorisant des engagements de protection se traduisant par la signature d'ententes volontaires par les propriétaires ;
- de préserver la productivité faunique et floristique dans les milieux humides en protégeant et en valorisant ces habitats et les espèces qui y vivent ;
- de susciter un changement de comportement des intervenants du milieu à l'égard des terres humides, tant à des fins écologiques, sociales qu'économiques.

Pour une troisième année consécutive, le CRE a réalisé le projet pour lequel, cette année encore, plusieurs propriétaires privés se sont engagés à protéger le milieu humide qu'ils possèdent.

Cette année, le projet a permis la protection de 10 milieux humides, pour une superficie totale de plus de 42 hectares. En tout, ce sont 15 ententes qui ont été signées par 14 différents propriétaires. La soirée de reconnaissance des propriétaires a eu lieu le 12 avril dernier.

Depuis 2002, le projet développé par le CRE a permis de protéger 38 milieux humides sur le

territoire de la région. La superficie des zones protégées représente plus de 455 hectares, pour 54 propriétaires qui ont signé des ententes de conservation volontaires. Consultez l'annexe 1 pour voir la carte des sites protégés.

Étant donné l'importance de conserver ces écosystèmes fragiles que sont les milieux humides, le CRE entend poursuivre ce projet pour une quatrième année consécutive.

Nos partenaires pour ce projet :

- Fondation de la Faune du Québec (2002, 2003 et 2004), grâce au soutien financier du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, d'Habitat faunique Canada et du Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril d'Environnement Canada.
- Ministère de l'Environnement (2002).
- Association forestière Québec métropolitain, pour le prêt d'une ressource humaine (2004).

Bénévoles :

- Merci à monsieur Jean-Guy Picard, du Club des ornithologues de Québec pour sa grande disponibilité.
- Merci à Benoît Couture, biologiste et photographe, pour ses magnifiques photos qui ont servi à la conception des outils de sensibilisation et des cahiers destinés aux propriétaires.
- Merci à Louis Bernatchez, Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en conservation génétique des ressources aquatiques, pour ses photos et l'information sur les poissons.

Pour plus de détails concernant ce projet, consultez notre site Internet au <http://www-cre.capitale.org/milieuxhumides.html>

EN UN TOUR DE CLÉ!

Le projet « En un tour de clé ! » est une campagne de sensibilisation pour contrer la marche au ralenti des moteurs, c'est-à-dire à laisser tourner le moteur lorsque la voiture ne roule pas. La marche au ralenti se produit régulièrement lorsque nous attendons un passager ou lorsque nous effectuons des achats. Parfois inévitable (dans la circulation), cette mauvaise habitude est nuisible puisqu'elle produit des émissions nocives. La marche au ralenti accélère également l'usure du moteur, gaspille de l'essence, contribue aux changements climatiques et détériore la qualité de l'air. Résultat : la santé de plusieurs d'entre nous, particulièrement des enfants et des personnes souffrant d'asthme, en est affectée.

Campagne 2003-2004

Les actions de cette campagne étaient réparties en quatre volets.

Sensibilisation au grand public

- Des affiches et des dépliants ont été disposés dans plusieurs endroits commerciaux fréquentés, tels les stations-service, le CAA-Québec, les centres communautaires, etc. La population a pu également se procurer des dépliants dans certaines garderies et lors de la tenue de kiosques et d'activités à caractère environnemental. Des « blitz de distribution » ont été organisés dans quelques stations-service Ultramar de la région de Québec. Les

automobilistes ont pu recevoir, en plus des dépliants et des autocollants, quelques conseils concernant la marche des moteurs au ralenti pendant qu'ils faisaient le plein d'essence.

- Des encadrés ont été publiés dans les différents journaux régionaux de la Ville de Québec. Une centaine de messages ont été diffusés sur les ondes de CITF RockDétente. Pendant 5 semaines, quelque 125 affiches ont été installées dans les salles de toilettes de plusieurs restaurants, bars et centres sportifs par Zoom Média. Enfin, une cinquantaine de panneaux ont été affichés à l'arrière des autobus du Réseau de transport de la Capitale pendant dix semaines.

Formations en entreprise

- Afin de favoriser l'adoption de nouveaux comportements de conduite, une formation a été conçue par le groupe Québec'ERE. La formation s'adresse au grand public et est d'une durée totale de 30 minutes. Marie-Pier Dionne, de Québec'ERE, a animé la grande majorité des formations et poursuivra ce travail jusqu'à la fin du mois de juin.

Exercices pédagogiques dans les écoles secondaires

- Une trousse d'activités pédagogiques a également été conçue par Québec'ERE afin de sensibiliser les jeunes de cinquième secondaire, dans le cadre de leurs cours de français.

Partenaires 2003-2004

Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada, Ville de Québec, Agence de l'efficacité énergétique du Québec, Fondation en environnement et développement durable, ministère des Transports, Univert Laval, Québec'ERE, Corsaire design, Viabilys informatique, Ultramar, Zoom Média, CITF RockDétente, CAA-Québec, Député de Taschereau, de Montmorency, de Louis-Hébert et de Portneuf.

Campagne 2005

Pour une deuxième année, nous avons pu obtenir le financement pour réaliser une deuxième phase à cette campagne de sensibilisation.

Voici les actions prévues pour sensibiliser les automobilistes à la marche des moteurs au ralenti en 2005 :

Zones anti-ralenti

- Mettre sur pied une dizaine de zones anti-ralenti à proximité des entrées d'établissement du réseau de la santé et d'établissements d'enseignement. Dans ces zones, nous souhaitons installer des panneaux permanents indiquant l'obligation d'éteindre le moteur aux endroits où la population a tendance à laisser tourner le moteur de son véhicule inutilement, par exemple, là où les parents vont reconduire et chercher leur enfant à l'école. Afin que la population voit l'importance de couper le moteur, nous souhaitons également tenir des activités de sensibilisation et distribuer des dépliants contenant toute l'information pertinente.

Exercices pédagogiques dans les écoles secondaires

- Diffuser une trousse d'activités pédagogiques dans les 50 écoles secondaires de la région 03. C'est à cet âge que beaucoup de jeunes commencent à conduire, le moment est donc idéal pour prendre de bonnes habitudes. Ces activités permettent l'apprentissage de nouvelles connaissances en lien avec l'utilisation de la marche des moteurs au ralenti tout en mettant en pratique, par exemple, la rédaction, la lecture et la synthèse d'informations.

Sensibilisation grand public

- Tenir des activités de sensibilisation dans une dizaine de stations services de la région. Les stations-service sont des endroits privilégiés pour rejoindre les automobilistes. Non seulement toute la clientèle est concernée par la problématique, mais en plus les gens doivent normalement patienter quelques minutes durant le plein. Un moment idéal pour leur proférer quelques conseils sur la marche au ralenti. Il y aura une période de sensibilisation avant l'été pour sensibiliser les gens qui laissent tourner leur moteur pour faire fonctionner l'air climatisé et une autre avant l'hiver pour ceux qui conservent l'habitude pour réchauffer le moteur.
- Rejoindre quelque 15 000 personnes par divers moyens de communication : Publicité dans les hebdomadaires et à la radio, envoies personnalisés par le CAA-Québec ainsi que de la diffusion d'information dans les centres de la petite enfance.

Avec ces activités, nous prévoyons qu'il y ait quelque 450 tonnes de moins CO₂ dans l'atmosphère ! Un pas vers l'amélioration de notre environnement qui se fait *En un tour de clé !*

Partenaires 2005 :

Programme ÉcoAction d'Environnement Canada, la Ville de Québec, Média Transcontinental, CITF RockDétente et le CAA-Québec.

Pour plus d'information concernant ce projet, consultez notre site Internet au <http://www.cre-capitale.org/tourdecle.html>

LE VÉLO, ÇA ME TRAVAILLE

Truc de l'an passé

PROJET DE SENSIBILISATION DE LA POPULATION À LA GESTION PAR BASSIN VERSANT DANS LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE

Le Conseil régional de l'Environnement - région de la Capitale nationale était mandataire auprès de la Conférence régionale des élus, anciennement le CRCDQ, pour la réalisation de ce projet et ce, en partenariat avec quatre autres organismes : les conseils de bassin des rivières Saint-Charles et Montmorency, la Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Sainte-Anne et la Corporation de restauration de la rivière Jacques-Cartier (maintenant Comité de bassin de la Jacques-Cartier).

Ce projet de sensibilisation et d'information adressée à la population avait pour but de démystifier la gestion par bassin versant et de démontrer aux acteurs du milieu l'importance de leur implication au sein des conseils de bassin pour assurer la concertation autour d'un objectif commun, la préservation de la ressource eau.

Pour ce faire, les partenaires ont conçu différents outils : le « Guide bleu du résident », recueil informatif imagé fournissant une foule de conseils aux citoyens, un dépliant explicatif sur la gestion par bassin versant, de même que des publi-reportages publiés dans différents médias et une présentation informatisée visualisée lors des activités publiques des différents conseils de bassin.

Autres partenaires

Corporation St-Laurent

Fonds de développement régional de la CRÉ

DÉFIQUÉBEC

La coordination de ce projet relève du Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale nationale, de Vivre en Ville et d'Accès transports viables.

Le Défi d'une tonne de la Ville de Québec intitulé DéfiQuébec s'inscrit dans le cadre du programme national d'Environnement Canada invitant les Canadiens(nes) à s'impliquer dans la lutte aux changements climatiques.

L'objectif premier de DéfiQuébec consiste à réduire de 500 000 tonnes les émissions de gaz à effet de serre (GES) à Québec, ce qui équivaut à une réduction d'une tonne de GES par citoyen de la Ville de Québec.

Les moyens pour atteindre cet objectif sont variés. Il s'agit notamment de favoriser le maillage entre les différentes organisations de la région de Québec impliquées dans la lutte aux changements climatiques et ainsi coordonner les efforts qui sont, actuellement, trop souvent dispersés.

Cette coordination mène à la création d'un guichet unique où sont mis en commun l'ensemble des ressources régionales disponibles en matière de réduction des gaz à effet de serre (GES). Ce guichet unique est un outil d'information (site web) et de sensibilisation (campagne sociétale) afin de faire connaître auprès des citoyens de Québec les différents comportements à adopter (engagement) et les différents projets et programmes locaux, provinciaux et nationaux en termes de lutte aux changements climatiques. *DéfiQuébec* vise des changements de comportements dans trois secteurs liés aux émissions de gaz à effet de serre (GES) et aux changements climatiques, soient les transports, les matières résiduelles et l'efficacité énergétique.

DéfiQuébec fut lancé le 22 avril 2005, *Jour de la terre*, sur le Navire-laboratoire Amundsen, en présence de l'honorable Stéphane Dion, ministre de l'Environnement du Canada. C'est sur ce bateau qu'ont eu lieu les recherches concernant les effets des changements climatiques dans le Grand nord canadien. Le projet se déroulera jusqu'en mars 2006.

Nous vous invitons fortement à visiter le site Internet www.defiquebec.com et de remplir le formulaire d'engagement.

Nos partenaires

Gouvernement du Canada, Ville de Québec, Réseau de transport de la Capitale, Zoom média, Fondation en environnement et développement durable, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, ministère des transports du Québec et BionX.

PLAN D'AMÉNAGEMENT FAUNIQUE DU MONT WRIGHT

Le projet d'aménagement faunique et d'interprétation dans le parc de la forêt ancienne du mont Wright vise à protéger la faune de ce secteur par le biais de la connaissance de la biodiversité et la mise en place de structures favorisant le maintien des populations tels des hibernacles, des abris naturels et autres. Par ailleurs, un volet sensibilisation sur la faune du parc sera développé par le biais de panneaux d'interprétation.

Durant l'hiver 2003-04, un plan d'aménagement faunique pour le parc de la forêt ancienne du mont Wright a été élaboré. En juillet 2004, l'Association forestière Québec métropolitain en partenariat avec le CRE-Capitale nationale a déposé une demande d'aide financière à la Fondation de la Faune du Québec (FFQ) afin mettre en oeuvre ce plan. Une réponse positive de la FFQ nous est parvenue. À ce jour, la réalisation des panneaux d'interprétation à volet faunique est débutée et les aménagements se feront au printemps de cette année.

AMÉLIORATION DE L'ÉTAT DU LAC JACQUES

Le lac Jacques a été identifié comme étant grandement eutrophisé. Au cours des dernières années, l'habitation des rives a mené à la détérioration de la qualité de l'eau du lac et mènera très certainement vers sa mort. Le projet consiste à ralentir le plus possible le processus d'eutrophisation afin d'améliorer la qualité de l'eau du lac. Ceci se fera par l'information et la sensibilisation des propriétaires riverains, combinées à une étude complète du bassin du lac exécutée par une firme de consultants nous donnera l'heure juste sur l'ensemble des facteurs provoquant l'eutrophisation.

La nouvelle demande de financement déposée par le comité de citoyen du Lac Jacques auprès du programme de financement ÉcoAction d'Environnement Canada, conjointement avec l'Atelier d'aménagement, d'urbanisme et d'environnement, a été acceptée. Concrètement, le CRE s'occupe de la gestion du projet. Il fera le suivi auprès de la firme chargée de l'étude de caractérisation et auprès des propriétaires riverains du lac Jacques; le tout dans le but d'assurer le bon déroulement du projet, de respecter les échéanciers, de rédiger les rapports d'étapes et de voir au respect du budget. À ce jour, quelques rencontres ont eu lieu avec la firme et le comité de citoyens du lac Jacques et des prises d'échantillonnages d'eau se feront au cours du mois de mai.

VERT L'ART

Le projet « Vert l'art » est un projet pédagogique de découverte de l'environnement par le croisement de l'éducation relative à l'environnement et de l'expression artistique.

Dans le cadre de ce projet, le CRE-Capitale nationale souhaite offrir aux étudiants du secondaire une activité incluant une animation ainsi qu'un concours de poésie, de photographie et de dessin.

L'animation sera divisée en quatre sections :

- 1) Présentation des enjeux environnementaux globaux;
- 2) Présentation des problématiques environnementales spécifiques à leur communauté (et leur MRC);
- 3) Activité interactive amenant l'étudiant à prendre conscience des actions qu'il peut poser quotidiennement pour être un « écocitoyen »;
- 4) Explication du fonctionnement du concours.

Par cette animation, l'étudiant sera amené à développer ses connaissances scientifiques et environnementales. Également, les animateurs collecteront l'ensemble des gestes écocitoyens proposés par les étudiants. Avec ceux-ci, la « Charte du jeune écocitoyen » sera rédigée. Ce projet permet également aux jeunes d'exprimer leur créativité artistique. Effectivement, les étudiants qui le désireront pourront participer à un concours. Le but de cette activité est d'amener l'étudiant à explorer et à s'informer sur l'environnement de son milieu et à en parler sous forme d'une œuvre poétique, photographie ou graphique. Le concours permettra la désignation de gagnants, mais toutes les œuvres collectées seront exposées sur un site Internet spécialement créé pour le projet. La charte rédigée apparaîtra également sur le site Internet. Les personnes qui visiteront le site et qui prendront connaissance de la charte pourront « signer », en ligne, une déclaration faisant foi de leur adhésion aux principes de la charte.

Les principaux objectifs du projet sont de sensibiliser les jeunes à l'environnement, de développer leurs comportements écocitoyens, d'encourager l'expression artistique des étudiants et de former des intervenants en éducation relative à l'environnement

Partenaires

Fonds régional d'investissement jeunesse de Québec
Fondation en développement durable

PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

OPÉRATION NICOIR

Les canards arboricoles sont des espèces qui dépendent des cavités d'arbres pour nicher. Cependant, un grand nombre de ces arbres utilisés comme site de nidification sont abattus ce qui cause une chute considérable de ces populations. Grâce à l'installation de nichoirs, on remarque une restauration des canards arboricoles. C'est pourquoi nous souhaitons établir un réseau de nichoirs à canards arboricoles via des propriétaires de milieux humides avec qui nous avons déjà une entente de conservation de leur milieu. Dix milieux propices à ce type d'installation ont été ciblés. Suite à la mise en place de ce réseau, un suivi annuel sera assuré par le CRE – Capitale nationale permettant de préparer les nichoirs pour les nichés printanières suivante et aussi d'analyser et de compiler les résultats. Ces données nous permettront d'analyser la densité des populations de canards arboricoles.

Une demande de financement a été déposée le 1^{er} février à ÉcoAction, pour la réalisation d'un réseau de nichoirs à canards arboricoles pour les milieux humides ciblés au projet « Entre la terre et l'eau : un monde à protéger ». En avril, nous avons reçu une réponse négative d'ÉcoAction. Cependant, d'autres demandes seront déposées dans l'année et le projet se concrétisera seulement si le financement est accordé.

DOSSIERS ET MÉMOIRES

TRANSPORTS

Route 175

Le CRE a effectué deux demandes d'audiences publiques concernant le projet de réaménagement à quatre voies séparées de la route 175 : une pour le tronçon nord et une pour le tronçon sud.

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) évoque des enjeux de sécurité, de fluidité et de développement économique pour tenter de justifier son projet. Le CRE-Capitale nationale juge que, à la lumière des documents déposés par le MTQ, l'aménagement d'une autoroute à quatre voies reste non justifié. Aussi, tous les impacts sur le milieu deviennent inacceptables puisque le projet ne vise pas à corriger un problème réel, selon l'aveu du promoteur, mais un problème de perception quant à la sécurité de cette route.

Concernant le tronçon sud, le CRE était conscient que ce projet fait l'objet d'un intense lobby, et a plutôt tenté la médiation (avec le MTQ et les deux autres requérants). La médiation permettrait à tout le moins de réduire l'ampleur du projet et de ses impacts. Lors de rencontres exploratoires en vue de tenter une médiation avec les représentants du MTQ, nous avons déposé les résultats d'une étude sur les moyens utilisés pour améliorer la sécurité ailleurs dans le monde (principalement dans les pays scandinaves aux conditions hivernales) lorsque le débit de circulation ne justifie pas une autoroute à quatre voies. Cette démarche n'a cependant pas abouti et nous participons donc aux consultations du BAPE.

Les audiences du BAPE sur le dossier de la route 175 ont débuté en avril. Nous avons participé à 7 séances (sur un maximum de 8) tenues du 19 au 22 avril à Québec. Nous avons rencontré préalablement différents groupes et intervenants afin de préparer la première partie d'audience. Le mémoire que nous comptons présenter contiendra trois sections : 1- la non justification du projet; 2- les alternatives en termes d'infrastructures routières et de transport des marchandises; 3- les mesures de mitigation et de compensation.

Un article concernant le projet d'élargissement de la route 175 est d'ailleurs paru dans le Bulletin d'information du mois de décembre 2004. Cet article est disponible sur le site Internet.

Prolongement de l'axe du Vallon

Le CRE a participé activement dans la lutte contre le prolongement de l'axe Du Vallon. Un mémoire a été présenté au BAPE dans le cadre des consultations publiques. Dans son mémoire, le CRE a démontré que le projet était totalement injustifié du point de vue du transport puisque le prolongement ne ferait qu'aggraver les problèmes de congestion sur le réseau routier de la capitale. Le CRE a aussi expliqué que le projet était injustifié sur le plan du développement urbain puisque la Ville de Québec n'avait pas besoin de ce territoire pour répondre au besoin en matière de création de logements. Le CRE a par ailleurs souligné que le prolongement proposé et le développement urbain de ce secteur, en plus d'augmenter la dépendance envers l'automobile,

allaient à l'encontre des objectifs du gouvernement et de la ville en matière de développement durable, ainsi que dans la lutte aux changements climatiques.

Le rapport du BAPE, rendu public depuis, est très négatif et sévère à l'endroit du projet de prolongation de l'axe du Vallon. Il ne contient aucunement une acceptation du projet. L'absence d'un rejet clair et une contradiction dans la conclusion a permis à des personnes favorables au projet et ayant obtenu le rapport du BAPE avant qu'il ne soit rendu public de flouer la population en 'spinant' dans les médias que le BAPE donnait un feu vert à du Vallon. Si on peut critiquer la mollesse de la conclusion et l'absence de recommandation claire rejetant le projet, il est beaucoup plus dommage que le ministre de l'Environnement semble vouloir donner son accord au projet compte tenu de l'ensemble des avis négatifs émis par le BAPE dans son rapport. Dans un communiqué conjoint, les groupes environnementaux n'ont pu que se dire plutôt satisfaits du rapport.

Le communiqué et le mémoire sont disponibles sur le site Internet du CRE.

Coalition pour l'avenir des transports en commun

Onze organismes de la région de Québec se sont réunis pour former une nouvelle *Coalition pour le transport en commun*, afin de réclamer un réinvestissement massif dans le transport en commun. Il s'agit pour Québec et pour la région d'une nécessité environnementale, sociale, économique et de santé publique.

La coalition a fait sa première sortie le 4 avril dernier lors d'une conférence de presse annonçant la création de la Coalition et les premières revendications prébudgétaires du nouvel organisme. Le communiqué est disponible sur le site du CRE.

FORÊTS

Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise (Commission Coulombe)

À la suite des nombreuses pressions que l'industrie forestière a subies au cours des dernières années, le gouvernement du Québec a donné à la Commission Coulombe, commission d'étude scientifique, technique, publique et indépendante, le mandat d'examiner la gestion des forêts publiques au Québec.

Le CRE a participé aux travaux de cette Commission, qui se sont déroulés dans la région de Québec les 11 et 12 mai 2004 et y a déposé un mémoire. Le rapport final de la Commission Coulombe a été rendu public en décembre dernier. Celui-ci contient maintes recommandations, dont plusieurs ont été formulées dans les différents mémoires déposés. Ces recommandations bonifieront sans aucun doute le régime forestier dans une perspective de développement durable.

Toutefois, le CRE gardera l'œil sur le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour connaître la façon dont il intégrera à ses activités cette multitude de recommandations.

Le mémoire déposé par le CRE est disponible sur le site Internet du CRE.

EAU

Zone de protection marine

Dans le cadre de la consultation publique organisée par Pêches et Océans Canada, le CRE, en collaboration avec le Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles, a écrit un mémoire concernant le projet de création de la Zone de protection marine - Estuaire du Saint-Laurent destiné à la protection des mammifères marins. Nous souhaitons particulièrement souligner le travail de M. Bert Klein et M. Frédéric Lewis dans ce dossier. Le mémoire est disponible sur le site Internet du CRE.

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)

Le mémoire concernant le projet de Plan de gestion des matières résiduelles a été présenté le 5 mai 2004 à Stoneham. La Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) a fait de bons commentaires sur le mémoire du CRE. Plusieurs de nos recommandations ont d'ailleurs été reprises par la Commission consultative et intégrés à la version finale du PGMR. Le PGMR a été adopté par la CMQ le 23 septembre dernier.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plan de développement durable du Québec

Le CRE a présenté son mémoire au ministre de l'Environnement le 8 mars lors des rencontres de consultations prévues pour obtenir l'avis des organismes et des individus sur le Plan de développement durable du Québec. Le mémoire est disponible sur le site Internet du CRE. Notons que le mémoire a été très apprécié et cité par plusieurs groupes. Le président du CRE et le président du RNCREQ ont accompagné le Ministre Mulcair durant les deux journées d'audiences à Québec. Un article à ce sujet a aussi été publié dans l'avant-dernier bulletin.

INTERVENTION

SABLIÈRE À BOISCHÂTEL

Suite à la demande d'un membre du conseil d'administration, le CRE a collaboré avec les citoyens de Boischatel pour s'opposer à un projet de sablière non loin de la rivière Montmorency. Le CRE a fait une visite terrain où était prévue la sablière afin de prévoir des actions concrètes d'intervention. Finalement, le projet a été abandonné par le promoteur en octobre dernier suite aux consultations publiques organisées par la municipalité. La majorité des résidents ont voté contre le projet et le maire de Boischatel a respecté la voix de ses citoyens.

Un article à ce sujet est paru dans l'édition de décembre 2004 du Bulletin d'information du CRE.

CARRIÈRE À CAP-BRÛLÉ

Suite à une résolution adoptée par le Conseil d'administration, le CRE-Capitale nationale a fortement appuyé la municipalité régionale de comté (MRC) de la Côte-de-Beaupré dans son

opposition au projet de carrière prévu à Cap-Brûlé situé dans le territoire non-organisé (TNO) de Sault-aux-Cochons, sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent.

Le CRE-Capitale nationale a fait connaître sa position en adressant des lettres au Ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs et Ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, au Ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs, au Ministre de l'Environnement, à la Ministre déléguée au développement régional et au Tourisme, et au Ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir. De plus, un communiqué justifiant la position du CRE dans ce dossier a été envoyé aux médias.

Le CRE-Capitale nationale souligne l'excellent travail et la détermination de la MRC de la Côte-de-Beaupré qui a eu le bon sens de refuser ce projet sur son territoire et de mobiliser les différentes instances, dont la Communauté métropolitaine de Québec.

En décembre dernier, le ministre de l'Environnement a annoncé la révocation du certification d'autorisation qui avait été délivré au printemps 2004. Le projet de Métro-Excavation inc. n'est maintenant plus que chose du passé.

Le communiqué produit par le CRE dans ce dossier, ainsi qu'un article paru dans l'édition du Bulletin d'information de décembre 2004, sont disponibles sur le site Internet du CRE.

DÉFUSIONS – VILLE DE QUEBEC

Tel que demandé par le conseil d'administration, le CRE a appuyé avec d'autres organismes environnementaux, la nouvelle Ville de Québec, dans le cadre du débat et du référendum sur les défusions. Les organismes environnementaux se sont par ailleurs mobilisés pour soutenir bénévolement la campagne du « Non » aux défusions et à certains rassemblements (rassemblement des jeunes pour le maintien de la nouvelle ville).

Un communiqué a été émis avec d'autres groupes environnementaux où l'on rappelait les avantages de la nouvelle ville et des exemples de bonnes réalisations après seulement deux ans et demi d'existence. Ce communiqué est disponible sur Internet.

PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT (PDAD)

Le CRE a participé à différentes rencontres et consultations de la Ville de Québec afin de contribuer à son plan directeur d'aménagement et de développement. Nous produisons un court mémoire dans les prochaines semaines afin de bonifier ce plan, par ailleurs très intéressant.

PROJET RABASKA

Le CRE suit de près le projet de port méthanier qui risque d'être implanté sur la rive-sud de Québec. Le 29 juin dernier, le CRE-Capitale nationale et le CRE-Chaudière-Appalaches ont rencontré les promoteurs du projet. De plus, une rencontre d'information a eu lieu le 29 septembre 2004 où le CRE était présent. Le projet de Beaumont ayant été abandonné, c'est maintenant la ville de Lévis qui est ciblée par les promoteurs. Le CRE continuera de suivre ce dossier.

SOUTIEN AUX ORGANISMES

Le CRE reçoit quotidiennement des demandes formulées par différentes organisations, particulièrement par des groupes environnementaux de la région. Ces demandes concernent l'appui ou la collaboration à des projets ainsi que la diffusion d'informations concernant les activités des groupes. Dans la dernière année, ce type d'appuis a été apporté à plusieurs groupes tels que le Centre de l'environnement, le Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles, les AmiEs de la Terre de Québec, l'Association forestière Québec métropolitain, Vivre en Ville, la Société des gens de baignade, le Festival de films de Portneuf sur l'environnement, le Comité de valorisation de la rivière Beauport, Corporation Saint-Laurent, etc.

Le CRE travaille également à ce que les organismes environnementaux soient représentés sur différentes instances. Le CRE a notamment travaillé à ce qu'un qu'un siège soit réservé au secteur de l'Environnement et du développement durable au sein du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRE). Le CRE a également amorcé, avec plusieurs autres groupes environnementaux, la création de la Fédération québécoise des groupes environnementaux qui contribuera au développement des groupes environnementaux et à l'atteinte de leurs objectifs.

Le financement des groupes de la région nous tient également à cœur. Une demande a été déposée auprès de Développement ressources humaines Canada (DRHC) en vue de gérer à nouveau un programme pour jeunes stagiaires et permettre le placement de ressources au sein des groupes qui œuvrent en environnement. Malheureusement, une réponse négative nous est parvenue à la mi-août. Il faut dire que seulement 6 projets ont été retenus pour l'ensemble du Québec, soit moins que la direction de Québec accordait il y a deux ans sur le seul territoire de notre région. Des démarches sont entreprises pour dénoncer cette situation et s'assurer d'avoir à nouveau des stages à placer en environnement dans la région.

Par ailleurs, vous trouverez ci-dessous d'autres exemples de soutien que nous avons fournis à divers groupes.

ACCÈS TRANSPORTS VIABLES

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec la Ville de Québec et Accès transports viables concernant la première édition de la Journée « En ville sans ma voiture » 2004 à Québec. Le CRE a appuyé Accès transports viables à la réalisation de cet événement, notamment par l'embauche de deux stagiaires en transport et par le soutien aux activités dans le cadre de la 13^e Semaine des transports collectifs et alternatifs.

AMIS DE LA TERRE DE QUÉBEC

En octobre dernier, le CRE a participé à l'organisation conjointe, avec la coalition Rabajoie, du GIRAM et autres intervenants, d'une séance d'information sur le Projet Rabaska.

ASSOCIATION FORESTIÈRE QUÉBEC MÉTROPOLITAIN (AFQM)

Au cours du mois de mai 2004, Caroline Dubé a effectué, pour l'AFQM, des inventaires fauniques au parc régional à la **pointe de la Martinière** (mai 2004), au **boisé Davida** (mai 2004) et à la **base de plein air de Val-Bélair et du mont Bélair** (octobre 2004). Ce dernier a été réalisé afin d'établir un plan de gestion du futur parc que réalisera la Ville de Québec sur ce territoire. En ce sens nous remercions l'AFQM de collaborer au maintien de l'emploi de Mme Dubé en lui confiant certains mandats.

CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES

Au cours du mois de juin, Caroline Dubé a participé à quelques sorties de terrain afin d'aider le personnel du Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles. En effet, elle a recueilli plusieurs échantillons d'eau à différents endroits dans les cours d'eau du bassin versant. De plus, elle a effectué de la pêche électrique à des fins de connaissance de la biodiversité des cours d'eau du bassin.

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMUNAUTAIRE

Le CRE a participé à une première rencontre visant à appuyer deux projets : l'un concernant l'avenir de la baie de Beauport et l'autre concernant la mise sur pied d'une entreprise de cogénération et d'une serre hydroponique.

MOUNTAIN EQUIPMENT CO-OP

Le responsable pour la responsabilité sociale et environnementale de Mountain Équipement CO-OP nous a contacté afin de le conseiller sur les actions que la coop peut entreprendre pour être plus viable d'un point de vue environnemental. Le CRE lui a donc proposé différents moyens d'agir pour réduire la consommation d'eau, d'énergie et de matières résiduelles. Aussi, nous avons fait des recherches afin de trouver un moyen pour que la coop puisse recycler la plus grande partie de leurs déchets ultimes, soit le plastique d'emballage.

VIRAGE VERT

Le CRE a accepté de parrainer l'entreprise Virage vert matières résiduelles Québec. Cet organisme souhaite contribuer à l'amélioration de la gestion actuelle des matières résiduelles à Québec. Le CRE a mis à la disposition de Virage Vert, pour une durée de 8 mois, deux postes de travail complets et de la formation. Il offre également une assistance professionnelle et technique aux deux jeunes professionnelles dans la création de l'entreprise ainsi que pour faire des liens avec les intervenants du milieu des matières résiduelles.

Soulignons que Virage vert a remporté le 1^{er} prix au Concours québécois en entrepreneuriat au volet local et au volet régional.

COLLABORATEURS

Le CRE travaille en collaboration et confie des dossiers de différentes natures à trois organismes qu'il reconnaît comme ses mandataires sectoriels. De plus, le CRE fait appel aux services de quatre entreprises d'économie sociale se spécialisant dans divers domaines.

MANDATAIRES

- Québec'ERE
- Association forestière Québec métropolitain
- Accès transports viables

ENTREPRISES DE SERVICES

- Corsaire design
- Natacha Auclair-révisure
- Centre de services en développement durable
- Viabilys informatique

DIFFUSION DE L'INFORMATION ET ORGANISATION D'ACTIVITÉS

ACTIVITÉS

Formations de bénévoles pour les OBNL oeuvrant en environnement

Ce projet de formation visait à offrir aux bénévoles et aux employés des différents organismes environnementaux de la région, quatre formations permettant de consolider l'action des bénévoles.

- Pour mieux recruter, sélectionner et accueillir les bénévoles au sein d'un organisme
- Parler aux journalistes
- Pour mieux consolider l'engagement et la satisfaction des bénévoles
- Planification stratégique

Objectif visé : 50 personnes formées

Résultats : 64 personnes différentes formés

Comme vous pouvez le constater, nous avons formé plus de personnes que prévu. De plus, près du tiers de ceux-ci ont participé à plus d'une formation. Si nous comptabilisons le nombre de participants au total sans tenir compte du fait qu'une même personne s'est inscrite à plusieurs formations, nous pouvons considérer que **110 personnes au total** ont participé à ces formations. D'ailleurs nous avons dû refuser plusieurs personnes qui souhaitaient participer aux formations « Planifications stratégique » et « Parler avec les journalistes ».

Toutes les formations ont été appréciées par les participants. Plusieurs nous ont par ailleurs indiquée qu'ils aimeraient que nous reproduisions l'expérience dans les prochains mois et que nous diversifions les formations. Ce projet a donc été un succès. Il reste à voir si nous pourrons trouver d'autres sources de financement pour combler ce besoin dans le futur.

Partenaire

Réseau de l'action bénévole du Québec (RABQ)

COMMUNIQUÉS

Lancement de la campagne locale du Défi d'une tonne

Québec, le vendredi 22 avril 2005 - Dans le cadre du Jour de la Terre et en présence du ministre de l'Environnement du Canada, l'honorable Stéphane Dion, Accès transports viables, le Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale nationale, Vivre en Ville et leurs partenaires ont procédé aujourd'hui au lancement de la campagne locale du Défi d'une tonne. Le lancement s'est déroulé à bord du navire laboratoire Amundsen à bord duquel se sont effectuées l'été dernier des recherches concernant les effets des changements climatiques dans le Grand-Nord canadien.

Une nouvelle coalition de la région de Québec réclame un réinvestissement dans le transport en commun

Québec, le lundi 4 avril 2005 - Des organismes de la région de Québec réunis dans une toute nouvelle Coalition pour le transport en commun, réclament un réinvestissement massif dans le transport en commun. Il s'agit pour Québec et pour la région d'une nécessité environnementale, sociale, économique et de santé publique. « Le transport en commun stagne depuis trop longtemps à Québec. C'est pourquoi nous avons décidé de nous réunir pour demander aux différents paliers de gouvernement de faire du transport en commun leur véritable priorité et d'y investir l'argent nécessaire pour assurer son développement », explique Alexandre Turgeon, directeur général du Conseil régional de l'environnement et l'un des porte-parole de la coalition.

Rapport du BAPE sur prolongement de l'autoroute du Vallon - Au ministre de l'Environnement de trancher!

Québec, le 2 septembre 2004 - Accès transports viables, le Conseil régional de l'environnement (CRE), Vivre en Ville et les AmiEs de la Terre de Québec sont plutôt satisfaits des conclusions du rapport du BAPE sur le prolongement de l'autoroute du Vallon. « Le BAPE a donné au ministre de l'Environnement tous les motifs pour qu'il puisse faire une recommandation négative au Conseil des ministres concernant le projet. Évidemment, nous aurions préféré que le BAPE refuse catégoriquement le projet, mais nous considérons que les conditions émises sont autant d'arguments que pourra utiliser le ministre pour rejeter le projet tel que présenté, notamment en ce qui concerne la mise en place de mesures pour réduire l'utilisation de l'automobile et développer le transport collectif », mentionne Alexandre Turgeon, directeur général du Conseil régional de l'environnement.

Exploitation d'une carrière à Cap-Brûlé : Le Conseil régional de l'environnement-région de la Capitale nationale appuie la MRC de La Côte-de-Beaupré dans ses démarches pour empêcher la réalisation du projet

Québec, le 15 juillet 2004 - Le Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale nationale (CRE-Capitale nationale) tient à appuyer fortement la municipalité régionale de comté (MRC) de La Côte-de-Beaupré qui tente de bloquer le projet de carrière prévu à Cap-Brûlé, sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Le CRE-Capitale nationale a fait connaître sa position en adressant des lettres au Ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs et Ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Sam Hamad, au Ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs, M. Pierre Corbeil, au Ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair, à la Ministre déléguée au développement régional et au Tourisme, Mme Nathalie Normandeau et au Ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, Monsieur Jean-Marc Fournier.

Environnement et organisation municipale - Des groupes environnementaux de la région demandent aux citoyens d'appuyer la grande Ville de Québec

Québec, le 17 juin 2004 - Le Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale nationale, Accès transports viables, Vivre en Ville, l'Association forestière du Québec métropolitain et le Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles demandent aux citoyens d'appuyer la nouvelle Ville de Québec et de voter Non au référendum. Ces groupes environnementaux rappellent que la formation de la nouvelle Ville de Québec génère déjà des bénéfices d'un point de vue environnemental. Le démembrement et un retour à la situation antérieure ne pourront que compromettre le développement durable de la région.

Pour en finir avec du Vallon : Le Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale nationale présente son mémoire

Québec, le 4 juin 2004 - Le Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale (CRE-Capitale nationale) a déposé hier soir son mémoire intitulé « Pour en finir avec du Vallon » auprès du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Dans son mémoire, le CRE a démontré que le projet était totalement injustifié du point de vue du transport puisque le prolongement ne ferait qu'aggraver les problèmes de congestion sur le réseau routier de la capitale.

KIOSQUE

Le CRE a tenu un kiosque, sur la conservation des milieux humides, au mois de mai dernier pour la Fête de l'arbre, tenue au Domaine Maizerets.

ARTICLES

« Environnement : 10 projets pour le Québec »

6 janvier 2005 - À l'occasion de l'initiative « Environnement : 10 projets pour le Québec », le journal La Presse avait demandé à de nombreux groupes environnementaux qu'on lui soumette des idées de projets de société pour l'avenir. Le texte que nous avons suggéré concernait la remise en fonction du train pour le transport des personnes et des marchandises. L'article a été retenu puis publié.

Dossier – Milieux humides

Septembre 2004 - Article paru dans Franc-Vert, le bulletin électronique de l'UQCN http://ecoroute.uqcn.qc.ca/FrancVert/vol1_no3/francvert.html.

ENTREVUES

Du Vallon

28 mai 2004 - Radio-Canada (radio) – Lamarche le matin;
2 septembre 2004 – Le Soleil – Anne-Louise Champagne
3 septembre 2004 – CBC radio – Monique Lacombe

Journée de l'air pur

1^{er} juin 2004 - Journal de Québec (Martine Boulianne);

Vélo-Ville

2 juin 2004 – Journal Le carrefour (Valérie Beaulieu)

Incinérateur de Québec et PGMR

16 septembre 2004 - Radio-Canada –

21 octobre 2004 - CKRL – Émission spéciale de 3h sur la gestion des matières résiduelles « En vert et pour tous ».

En ville sans ma voiture

22 septembre 2004 – FM 93 – Robert Gillet

Irving – sols contaminés boulevard Champlain

28 septembre 2004 - Radio-Canada (radio) – Michel Gareau.

Grève du transport en commun

25 octobre 2004 –TVA – Québec.com

Lancement de l'avant-projet de loi sur le développement durable

25 novembre 2004 – Radio-Canada (radio)

25 novembre 2004 – La Presse – Charles Côté

25 novembre 2004 – Le Soleil

Autoroute 50

15 février 2005 – La Presse – Charles Côté (pour le Centre).

Entrée en vigueur du Protocole de Kyoto

16 février 2005 – Radiomédia Outaouais – Daniel Séguin (pour Vivre en ville).

Remaniement ministériel

18 février 2005 – Radio-Canada radio – Commentaires positifs sur le maintien de Mulcair à l'environnement (développement durable) et sur les changements aux ministères des Transports et aux Ressources naturelles, Faune et Parcs.

Prolongement de l'autoroute 73 - route 175

15 septembre 2004 – Le Soleil – Annie Lachance

21 septembre 2004 – CKYK – Kyk le matin

2 décembre 2004 – Quotidien

2 décembre 2004 – Ségua (CKRS)

6 décembre 2004 – Le Soleil (Claude Vaillancourt);

7 décembre 2004 – (Radio-Canada) Télé

7 décembre 2004 – Le Soleil (Claude Vaillancourt);

7 décembre 2004 – Quotidien

7 décembre 2004 – (CKRS)

8 décembre 2004 – (Radio-Canada-radio-Saguenay)
8 décembre 2004 – (Radio ATM)
8 décembre 2004 – (Radio CHRC)
8 décembre 2004 – Le Soleil (Claude Vaillancourt);
8 décembre 2004 – Le Quotidien
9 décembre 2004 – (CKRS)
9 décembre 2004 – (Radio-Canada-radio-Saguenay)
9 décembre 2004 – (Radio ATM)
9 décembre 2004 – TVA Saguenay
15 décembre 2004 – Radio Canada
16 décembre 2004 - CKRL
17 décembre 2004 – Kik le matin
21 décembre 2004 – TVA Saguenay
21 décembre 2004 – TQS Saguenay
25 mars 2005 - CKRS
25 mars 2005 - Soleil – Mylène Moisan
25 mars 2005 - Journal de Québec -
25 mars 2005 - Radio-Canada / Saguenay
25 mars 2005 - Le Quotidien – Mélissa Gagnon
29 mars 2005 - Radio-Canada / directe Lamarche le matin
29 mars 2005 - CKRS – directe émission du midi
29 mars 2005 - Soleil – Claude Vaillancourt
29 mars 2005 - Journal de Québec – Éric Emond
31 mars 2005 –The Gazette
19 avril 2005 – divers médias scrum
20 avril 2005 – TVA
21 avril 2005 - TVA Québec.com, CKRS
et plusieurs autres...

Propreté et civisme dans la ville de Québec

6 avril 2005 – TQS – entrevue en direct, émission du midi.

Plan stratégique du Réseau de transports de la Capitale

31 mars 2005 – Radio-Canada radio.

Lancement de la Coalition transport en commun (conférence de presse)

4 avril 2005 – divers médias.

Projet « Vélo ville »

21 avril 2005 – entrevue au Canal Vox.

Lancement du projet « Défi d'une tonne! » (conférence de presse)

22 avril 2005 – divers médias.

BULLETIN D'INFORMATION DU CRE

Le *Bulletin d'information* du CRE a été diffusé aux mois de juillet, d'octobre et décembre 2004 ainsi qu'en mars et mai 2005. Une version électronique de chacune des éditions du Bulletin est disponible sur le site Internet du CRE. La publication du Bulletin est possible grâce à la participation financière de la Ville de Québec, de Stadacona et d'Alcoa, tandis que l'envoi postal est financé par les différents députés de la région.

BULLETIN EXPRESS DE LA CAPITALE

Périodiquement, le CRE envoie son bulletin électronique informant les groupes environnementaux des diverses activités en environnement se déroulant dans la région. En 2004-2005, c'est quelque 20 bulletins électroniques qui ont été envoyés.

RÉORGANISATION DU SITE INTERNET

En plus des mises à jour habituelles, nous avons créé sur le site Internet une section « Boîte à outils ». Dans cette section, nous mettons à la disposition des citoyens différents documents pour les aider à agir concrètement pour l'environnement. Nous invitons d'ailleurs les groupes ayant de la documentation vulgarisée à nous en fournir une version électronique afin que la mettions en ligne.

FINANCEMENT

Le CRE travaille en continue pour obtenir le financement requis pour la réalisation de projets et pour le maintiens en emploi des ressources humaines. Outre le financement pour les projets (qui se retrouve à la section « projets en cours ou projets réalisés » du présent rapport), voici quelques autres aides financière dont nous avons pu bénéficier.

FINANCEMENT STATUTAIRE

Le financement statutaire a été reçu a 100% grâce au travail du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ).

EMPLOI-NATURE-JEUNESSE

La subvention accordée pour l'embauche d'une technicienne en environnement dans le cadre du programme *Emploi-nature-jeunesse* s'est terminée à la mi-juillet. Le rapport final a été remis à la Fondation de la Faune du Québec à la fin août. Cette subvention nous a permis de garder à l'emploi madame Caroline Dubé.

ÉCO-JEUNESSE – STAGE EN BELGIQUE

Cette année, une subvention a été obtenue permettant notamment Caroline Dubé de faire une formation à l'étranger. La ressource a suivi une formation de deux semaines en Belgique qui lui a permis de visiter quelques parcs naturels et d'en connaître les principes de gestion et les activités. Elle a également suivi une formation concernant la gestion et la législation des parcs belges,

l'éducation relative à l'environnement, différentes notions de mycologie, d'énergie éolienne et d'agroenvironnement.

EMPLOI-JEUNE-STAGIAIRE-IMMIGRANT

Deux stagiaires français, tous deux diplômés de maîtrise en aménagement du territoire, ont été engagés pour travailler sur les questions de transport durant trois mois. Le premier a contribué à temps plein à la préparation de la Journée sans voiture et à la Semaine des transports collectifs et alternatifs. Il a également débuté une recherche sur les routes interurbaines dans d'autres pays afin de suggérer diverses alternatives aux projets d'autoroutes à quatre voies avec terre-plein proposées pour améliorer la sécurité. Le stagiaire a été réembauché par Accès transports viables à la fin de son stage.

La deuxième stagiaire a d'abord collaboré à la Journée sans voiture et à la Semaine des transports collectifs et alternatifs. Elle a même déjà fait la manchette dans le cadre de la première activité de la Semaine, le défi « vél-auto-bus ». Elle a eu également comme mandat de faire le rapport sur les alternatives sécuritaires aux projets d'autoroutes à quatre voies avec terre plein. La stagiaire collaborera à la mise sur pied du projet d'Accès transports viables « Un pied devant l'autre ».

CARRIÈRE-ÉTÉ 2004

Simon Lepage, étudiant en architecture, a été embauché par le CRE pour aider le Centre de l'environnement dans la réalisation de certains travaux. L'étudiant a donc collaboré à la conception, aux dessins d'exécution et à la construction d'un projet d'écran végétal. L'étudiant a également collaboré à la conception du futur mur en ballots de paille. Les défis de ce projet ont été de comprendre les méthodes de construction inhabituelles qu'exigent les structures en ballots de paille.

CAISSE POPULAIRE SAINT-DOMINIQUE

Suite aux démarches du Centre de services en développement durable (CSDD), la Caisse a accepté de rembourser aux différents groupes clients du CSDD et de la Caisse populaire Saint-Dominique les frais d'administration encourus de la dernière année. Ces rencontres ont aussi conduit à la subvention du projet Centre de l'environnement. Nous tenons particulièrement à remercier la directrice ainsi que le conseil d'administration de la Caisse.

GESTION INTERNE

MEMBERSHIP

Un travail est réalisé en continu afin de renouveler l'adhésion de plusieurs membres et sur la recherche de nouveaux membres. À ce jour, nous avons plus de 130 membres.

COMITÉ « EAU »

Le CRE s'est doté d'un premier comité thématique coordonné par un bénévole, M. Bert Klein à l'intérieur duquel participent des bénévoles, des administrateurs ainsi que la permanence du CRE. Le comité « eau » s'est réuni à quelques reprises pour discuter de différents dossiers notamment :

- Le port méthanier
- Les eaux souterraines de Valcartier - Val-Belair – Shannon, contaminé au TCE et au perchlorate
- La zone de protection marine de l'estuaire du Saint-Laurent.
- Le dossier de la sablière à Boischâtel

CONTACTS AVEC LES RÉGIONS

Afin de développer notre visibilité et nos actions en région, nous avons contacté les MRC de Charlevoix et Charlevoix-Est afin qu'elles nous signalent les organismes environnementaux oeuvrant dans leur territoire. Nous avons pu obtenir ainsi les coordonnées de quelques organismes auxquels nous avons proposé de devenir membre, mais surtout, de profiter de nos outils de communications. De plus plusieurs des projets prévus en 2005 (En un tour de clé !, Entre terre et eau, un monde à protéger) ont des activités prévues, dans Portneuf, dans la Côte-de-Beaupré, à l'Île-d'Orléans, dans la MRC de la Jacques-Cartier ainsi que dans Charlevoix.

REPRÉSENTATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Accès transports viables (A. Turgeon)
Association forestière Québec métropolitain (L.-P. Lacerte)
Centre de l'environnement (A. Turgeon)
Centre québécois du droit de l'environnement (A. Turgeon)
Conférence régionale des élus (A. Turgeon)
Concertation recyclage Québec (A. Turgeon)
Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge (A. Turgeon)
Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles (A. Turgeon)
Conseil régional de concertation et développement - région de Québec (A. Turgeon)
Corsaire design (A. Turgeon)
Forum jeunesse de la région de Québec (M. Auclair)
Société des sentiers de la région de la Capitale-Nationale (M. Denis, administrateur)
Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (A. Turgeon, B. Klein et B.-P. Harvey)
Virage Vert, matières résiduelles Québec (A. Turgeon, M. Auclair)
Vivre en ville (A. Turgeon)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Accès transports viables (A. Turgeon)
Amis de la Vallée du Saint-Laurent (B. Klein, administrateur)

Association forestière Québec métropolitain (AFQM) (L.-P. Lacerte)
Caisse populaire de Saint-Dominique (A. Turgeon)
Coalition pour le transport en commun (assemblée de fondation) (A. Turgeon)
Comité de valorisation de la rivière Beauport (M. Auclair)
Concertation recyclage Québec (L. Lévesques, A. Turgeon))
Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge (C. Dubé)
Conseil de bassin de la rivière Montmorency (M. Auclair)
Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles(C. Dubé)
Conseil de bassin du lac Saint-Augustin
Conseil régional de concertation et développement - région de Québec (AGA de dissolution)
Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec
Union québécoise pour la conservation de la nature
Vivre en Ville (A. Turgeon)

COMITÉS

Coalition pour l'avenir du transport en commun
Comité consultatif de la Ville de Québec concernant la fluorisation de l'eau potable
Comité consultatif sur les villes et les collectivités (comité du Premier Ministre fédéral)
Comité certification « collectivités viables » de Vivre en Ville
Comité communications et financement de l'Association forestière Québec métropolitain
Comité d'action politique en environnement et développement durable
Comité directeur, comité aviseur et comité consultatif du Centre québécois d'action sur les changements climatiques
Comité « En ville sans ma voiture » de la Ville de Québec
Comité de suivi TCE Shannon (Bert Klein).
Comité de vigilance de l'incinérateur de la Ville de Québec
Comité de vigilance du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Joachim de la Ville de Québec(Loïc Lévesque)
Comité énergie du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec
Comité suivi du 400^e anniversaire de Québec
Commission de l'environnement de la Ville de Québec
Regroupement de la Capitale-Nationale pour la qualité de l'air
Table agricole de la Ville de Québec
Table régionale de concertation sur le milieu forestier de la région 03
Table d'harmonisation du parc national de la Jacques-Cartier

PRÉSENCE ET PARTICIPATION À DIVERS ÉVÈNEMENTS

(formations, colloques, conférences, forums, événements et rencontres, etc.)

2 MAI 2004 – MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS

Le CRE a participé à l'organisation et à la tenue de la Fête de l'arbre pour le Mois de l'arbre et des forêts 2004, organisé par l'AFQM.

15 MAI 2004 - JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT – BOISCHATEL

Le CRE était présent à cette activité organisée par la municipalité de Boischatel.

27 MAI 2004 - Secrétariat à l'Action Communautaire Autonome (SACA)

Rencontre de consultation du SACA.

9 JUIN 2004 - RÉSEAU CANADIEN DE L'ENVIRONNEMENT (RCE) ET JOUR DE LA TERRE

Rencontre Pierre Lucier – Présentation des groupes de la région et situation au RCE.

11 JUIN 2004 – PARC DE LA FORÊT ANCIENNE DU MONT WRIGHT

Conférence de presse confirmant la participation financière de la Fondation Hydro-Québec en environnement pour l'aménagement parc de la forêt ancienne du Mont Wright.

16 JUIN 2004 – PROTECTION DE L'HABITAT DU POISSON

Journée de formation donnée par le Ministère Pêches et Océans sur les méthodes de pêche et les espèces de poissons d'eau douce au Québec.

10 SEPTEMBRE 2004 - DIRECTION FRANCE

Le CRE et Vivre en Ville ont rencontré une délégation de la Région Île-de-France qui tenait une mission concernant les politiques publiques en matière d'environnement et de développement durable. Nous avons informé les représentants des différents projets de plusieurs organismes.

1^{ER} OCTOBRE 2004 - MILIEUX NATURELS DE LA VILLE DE QUÉBEC

Visite des milieux naturels sur le territoire de la Ville de Québec organisée par la Commission de l'environnement de la Ville de Québec.

2 NOVEMBRE 2004 – COLLOQUE « L'AGRICULTURE, UNE FORCE À CULTIVER »

Colloque organisé par la Table de concertation agricole de la Ville de Québec (présence assurée par Bert Klein et Pierre Tardif).

4 ET 5 NOVEMBRE 2004 – CONGRÈS « LE DÉFI DE LA NATURE EN VILLE »

Congrès conjoint de l'Association des biologistes du Québec et l'Ordre des Urbanismes du Québec

10 NOVEMBRE 2004 - ASSOCIATION DES PRODUCTEURS D'ÉLECTRICITÉ DU QUÉBEC

Dîner conférence.

10 NOVEMBRE 2004 – CONSULTATION PRÉBUDGÉTAIRE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

22 NOVEMBRE 2004 - RAPPORT « ÉLÉMENTS D'INVENTAIRE ET PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT D'UN PARC RÉGIONAL DE LA POINTE À LA MARTINIÈRE »

Conférence de presse sur la présentation du rapport.

25 NOVEMBRE 2004 – AVANT-PROJET DE LOI SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Conférence de presse donnée par M. Thomas J. Mulcair, ministre de l'Environnement concernant l'avant-projet de loi ainsi que le lancement du Plan de développement durable du Québec.

2 DÉCEMBRE 2004 - COLLOQUE « ÉDUCATION SUR LA BIODIVERSITÉ »

Colloque organisé par Un partenariat canadien pour les plantes au Jardin botanique de Montréal.

3 DÉCEMBRE 2004 - COLLOQUE « LA DURABILITÉ DES COLLECTIVITÉS, DES VILLES ET DES BASSINS HYDROGRAPHIQUES : SURVEILLANCE ET ÉVALUATION »

14 DÉCEMBRE 2004 – PRÉSENTATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION COULOMBE

17 DÉCEMBRE 2004 – PROJET À LA BAIE DE BEAUPORT

Collaboration au plan de conservation d'une zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) des battures de Beauport réalisé par l'UQCN

13 JANVIER 2005 - NOUVEAU PROGRAMME DE FINANCEMENT DE LA FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC

Lancement du nouveau programme de financement « Programme de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieux agricoles » de la Fondation de la faune du Québec.

18 JANVIER 2005 - LOI QUÉBÉCOISE SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET L'AVANT PROJET DE LOI SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Conférence, organisée par les AmiEs de la Terre de Québec, donnée par M. Mario Denis.

21 JANVIER 2005 - FORUM « ENSEMBLE, REDONNONS-NOUS NOTRE FLEUVE! »

Forum organisé par Accès Saint-Laurent Beauport

15 FEVRIER 2005 - COLLOQUE « KYOTO : LE PROTOCOLE A LA VEILLE DE SA MISE EN ŒUVRE : L'HEURE DE VERITÉ DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTS »

Colloque sur les changements climatiques organisé par le Centre québécois d'actions sur les changements climatiques.

25 FÉVRIER 2005 - BUDGET FÉDÉRAL

Rencontre du Ministre de l'Environnement au fédéral, M. Stéphane Dion.

1^{ER} MARS 2005 - COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR L'ÉNERGIE

Le CRE était présent avec Vivre en ville lors de la Commission parlementaire sur l'énergie.

18 ET 19 MARS 2005 - ATELIERS SUR LA CONSERVATION DE LA NATURE

Colloque sur la conservation de la nature organisé par l'UQCN.

22 MARS 2005 - LIVRE DE LAURE WARIDEL « ACHETER, C'EST VOTER – LE CAS DU CAFÉ »

4 AVRIL 2005 - LIVRE « À LA DÉCOUVERTE DU SAINT-LAURENT »

8 AVRIL 2005 - PRÉSENTATION CRÉO

Formation sur la communication scientifique

11 AVRIL 2005 - LANCEMENT DE LA CAMPAGNE « DANS PORTNEUF, MA PART, JE LA FAIS! ».

12 AVRIL 2005 - BATTURES DE BEAUPORT

Présentation du plan de conservation sur la création d'une zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO).

14 AVRIL 2005 - STRATÉGIE SUR LES AIRES PROTÉGÉES

Soirée d'information.

21 AVRIL 2005 - BUDGET DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Présence au huis clos.

6 MAI 2005 - FLEUVE SAINT-LAURENT

Consultation du Bloc Québécois sur le fleuve Saint-Laurent.

3 AU 5 MAI 2005 - MISSION D'ÉTUDE AU VERMONT

Une importante délégation de Charlevoix, incluant des représentants municipaux de la Côte de Beaupré, sont de retour du Vermont après avoir participé à un voyage d'études de trois jours. Ce voyage, organisé conjointement par l'ATR (Association touristique régionale de Charlevoix), les Amis de Charlevoix ainsi que Groupe Le Massif, aura permis à plus d'une quarantaine de personnes, élus et conseillers municipaux, membres de CLD, MRC, Chambre de Commerce, Conseil régional de l'environnement, Association des gens d'affaires, promoteurs du Massif et autres, de constater à quel point cet état aura été précurseur dans la mise en application d'une

réglementation visant essentiellement un aménagement « responsable » de son territoire, dans une vision de développement durable. Avec sa volonté de préservation du patrimoine culturel et bâti, la beauté de ses paysages, la proximité d'importantes stations de ski et les volumes de population résidente, un parallèle avec Charlevoix est inévitable. Les participants l'auront d'ailleurs constaté après avoir entre autres visité le centre urbain de Burlington et les communautés plus rurales de Montpellier et Stowe.

CONCLUSION

Comme vous l'avez constaté, l'année 2004-2005 a été florissante en projets et en activités pour le CRE. Sans le dévouement des employés et le soutien des administrateurs et bénévoles, l'ensemble du travail accompli cette année n'aurait pu être réalisé. Grâce à l'implication de chacun, la qualité de l'environnement et de nos milieux de vie s'améliore contribuant ainsi au bien-être de tous. Nous devons nous rappeler que chacun de nos gestes compte et il demeure essentiel d'agir en modifiant nos comportements. Nous souhaitons vivement que de nouveaux projets verront le jour durant l'année 2005-2006 et que celle-ci soit toute aussi parsemée de victoires.